

L'image du bâtisseur : l'éloge de l'œuvre coloniale à travers la Tunisie illustrée (1910-1920)

*Imed BEN SALAH**

Dès le début de l'histoire, une des préoccupations principales de l'homme a été de transmettre sa pensée d'une manière visible, tout en l'affranchissant de l'oubli. En témoignent les dessins rupestres et les gravures des sites préhistoriques, où des scènes de la vie quotidienne sont représentées. Garder une trace du réel avec le maximum de précision est un souci que l'on retrouve tout au long de l'histoire de l'art, voire même son but principal. Soucieux de copier la nature, les artistes du moyen âge ne se contentent plus du seul savoir, mais emploient des moyens empruntés à la mécanique et à l'optique. Au début du XIX^{ème} siècle, si les recherches de l'Anglais Wedwood pour fixer les images de la chambre noire n'aboutissent pas, le problème de la fixation de l'image est résolu par le français Nicéphore Niepce le 5 mai 1826, lorsque la première photographie fut réalisée. Cet événement représente la naissance officielle de la photographie.

Cette nouvelle invention, d'une portée révolutionnaire pour la transmission des événements, inaugure une nouvelle vision historique par une manière de faire figer les événements par une procédure qui diffère d'un récit écrit, d'une gravure sommaire ou d'un tableau de peinture coûteux. Coïncidence heureuse, pour notre recherche, cette invention correspond au début de l'ère coloniale puisque, le XIX^{ème} siècle fut une période d'expansion coloniale massive au cours de laquelle les Européens en vinrent à exercer leur domination sur un grand nombre de pays et de peuples. Cinquante ans après la conquête de l'Algérie, la France se lance en avril 1881 dans une nouvelle aventure militaire en Afrique du Nord couronnée par la signature du traité du Bardo proclamant le protectorat français en Tunisie.

Cette conquête s'accompagnait d'une découverte de l'Autre. La photographie, outil privilégié, témoigne de cette confrontation entre civilisations et fait découvrir à une Europe curieuse des contrées nouvelles, des peuples conquis de cultures différentes. Dès le début du XX^{ème} siècle, la nouvelle administration publiait chaque année des dossiers vantant les œuvres de la colonisation pour attirer davantage de colons. Voulant montrer ce petit pays qu'elle a colonisé depuis plus d'un quart de siècle, l'Etat colonial a trouvé dans la photographie le meilleur moyen de propagande pour montrer la diversité de ses œuvres touchant tous les domaines : sa richesse naturelle, son évolution architecturale et sa photogénie. Une Tunisie à la fois typique et « améliorée » par la présence coloniale, enrichie par le génie militaire et civil de

* Université de Manouba, Laboratoire « Ressources patrimoniales de Tunisie »

l'Occident civilisateur, tout en gardant le reflet d'un espace exotique, sauvage, lumineux, dur et difficile à atteindre. Il faut aussi consolider l'idée coloniale qui faisait l'unanimité, donc faire, à travers ces photographies une œuvre de propagande.

La « *Tunisie Illustrée* » fut parmi les grandes revues qui ont servi de miroir à cette œuvre en valorisant par l'image et le texte l'œuvre quotidienne de promotion de la colonie. En partant d'un échantillon éloquent de cette revue, nous tenterons de montrer comment l'image a été aussi puissante que le texte et le discours dans cette vulgarisation de l'œuvre coloniale en Tunisie.

A partir d'une analyse critique des images photographiques produites par l'entreprise coloniale et publiées par la dite revue entre 1910 et 1920, nous abordons les questions suivantes :

- Comment analyser, avec le recul du temps, l'héritage colonial sur le plan culturel et symbolique ?
- Quelles conséquences tirer aujourd'hui de ces relations entre cultures héritées du passé ?
- Comment caractériser l'image de l'Autre en Tunisie ?
- Cette image apparaît-elle toujours en noir et blanc ou d'autres lectures sont-elles possibles ?

I. Les œuvres dans le domaine économique

A. L'agriculture

La nouvelle administration veut montrer le développement « merveilleux » de la Tunisie depuis qu'elle est placée sous la domination française. Ce progrès qui « n'est contesté par personne », ce succès est tellement évident qu'il semble inutile d'y insister. Les documents officiels fournissent des chiffres qui tous magnifient l'activité féconde des colons. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte de la Régence pour voir quel « superbe » outillage économique a été créé dans le pays. L'effort particulier a sollicité l'effort public. Des milliers d'hectares ont été défrichés et sont annuellement ensemencés, des milliers plantés en vigne ; les régions autrefois désertiques du Centre et du Sud voient leurs prospérités renaître grâce aux plantations de plus de trois millions de jeunes pieds d'oliviers qui y ont été effectuées. La Tunisie illustrée a suivi pas à pas tous les progrès successivement réalisés. Certes, elle nous a montré ce colon qui ne s'est pas borné à doter sa ferme de l'outillage le plus puissant et le plus moderne, il a également introduit des cultures nouvelles : « l'avoine, qui est annuellement ensemencé sur plus de 40000 hectares, le blé tendre, inconnu des indigènes, les fourrages artificiels et surtout la vigne, que les indigènes connaissaient mais qu'ils cultivent uniquement pour la production du raisin de table »¹.

¹ La Tunisie Illustrée 02/09/1910, p30.

L'un des reportages les plus détaillés est réservé pour l'école coloniale d'agriculture de Tunis, fondée en 1914, et qui se range parmi les écoles supérieures de l'époque. Elle est située à moins de deux kilomètres du centre de la ville, à proximité du grand parc municipal du Belvédère. Elle est installée sur une exploitation agricole et horticole de 110 hectares, à proximité d'une station botanique de même superficie. Pour les besoins de l'enseignement, elle dispose de salles d'études, amphithéâtres, bibliothèques, laboratoires de chimie, minéralogie, géologie, botanique... La ferme annexée à l'école possède de vastes bâtiments comprenant écurie, bouverie, vacherie, bergerie etc. aménagés suivant les données les plus modernes. Un matériel de motoculture et un outillage agricole moderne et complet est à la disposition des étudiants afin d'être à la page avec les nouvelles inventions.

Des concours de motoculture sont organisés périodiquement afin d'encourager les colons de moderniser leur outil. A titre d'exemple, nous citons celui de Chaouat organisé le 18/04/1912 dans lequel divers engins sont exposés : parmi les divers instruments : le tracteur *Caterpillar*, ou d'une manière plus pittoresque « La chenille » ayant la force de 50 chevaux remorquant un charrue à 8 disques et lui faisant labourer en moyenne 8 hectares par jour à une profondeur de 23 à 25 centimètres ; c'est ce qui permet d'effectuer des labours très profonds comme aussi d'être employé à des travaux exigeant une force considérables. Au surplus, l'appareil est très souple, d'un mouvement aisé ; il tourne sur lui même, passe les fossés, descend et monte les rampes. Ce même appareil, assurant la marche des moissonneuses et des batteuses, peut ainsi travailler environ huit mois de l'année. Pour le labourage seul, il descend à environ 5 francs le prix à l'hectare.

De même, l'objectif du photographe nous a montré la participation de la société *Vcum Oil Campany* qui a fourni aux machines participant au concours l'huile extra supérieure connu sous la dénomination américaine de *Mobiloil*. Comme ce matériel est digne d'être vulgarisé parmi les colons, la Tunisie illustrée a couvert ce concours en six pages bien illustrées de 13 photographies.

Notons également que la direction de l'agriculture, du commerce et de la colonisation met en vente, dans la partie nord de la Tunisie, celle dont le climat se rapproche le plus de celui de la France méridionale, et avec beaucoup de facilité de paiement des terres à prix modéré. Tels sont les articles publiés par notre revue incitant les Européens à venir s'installer en Tunisie sans oublier l'effet des photo qui accompagnent ces articles et qui monteront la eaux ruisselantes à l'oasis de Gabès ou l'amphithéâtre d'El-Djem qui rappelle la prospérité légendaire du pays pendant l'époque romaine. La Tunisie illustrée à travers tous ses numéros a montré cette floraison et cet épanouissement qu'a connu le pays avec le protectorat. Ainsi, si les civilisations anciennes : Phéniciens, Romains et Byzantins avaient de leur province d'Afrique un de leurs greniers d'abondance, la France armée de tout outillage moderne lui fait connaître rapidement une prospérité que les Romains eux-mêmes n'ont pas atteint.

B. Le transport et les communications

Malgré cinquante ans au moins d'occupation française, la Régence peut soutenir la comparaison avec n'importe lequel des trois départements algériens : cinq grandes lignes ferrées drainent de l'Est à l'Ouest, vers des ports créés de toutes pièces. Les chemins de fer et les ports ne sont pas tout pour aller aux gares, il faut des routes. Ainsi, si les voies ferrées sont passées de 189 kilomètres en 1881 à 1187 terminés au début de 1908, les routes, de leurs côtés, parties de 4 kilomètres en 1881 à 3240 kilomètres ouverts en 1908. Quatre grands ports et seize petits ont été creusés rendant possible un mouvement qui a dépassé en 1908 26000 navires de tout tonnages. Les approches des côtes tunisiennes ont été facilitées à la navigation par les soixante feux et les soixante bouées lumineuses ou balises installées. La circulation postale est l'une des manifestations les plus frappantes puisque nous voyons les correspondances postales s'élancer d'abord timidement jusqu'à 5 000 000 en 1889 pour atteindre 59 243 900 en 1908. Tous les chiffres et indices viennent pour attester que la Tunisie est en voie d'expansion et de grands développements sur tous les niveaux.

Dans un article qui s'étend sur plusieurs pages, la Tunisie illustrée fête la mise en service d'un nouveau navire. C'est le Carthage, ce paquebot à trois ponts dont la longueur est de 125 mètres et la largeur est de 15,60 mètres. Son tonnage brut est de 5100 tonneaux, ses aménagements sont faits pour 169 passagers de 1^{ère} classe, 94 passagers de 2^e classe et 70 passagers de 3^{ème} classe. Sa vitesse est de 19 nœuds, réalisée avec une puissance de 9000 chevaux. Ses salons extrêmement fins, ses meubles sont d'une grande richesse, tranchant agréablement sur le fond de la boiserie ; ils sont tous créés sur des modèles anciens reflétant un confort et un luxe certains. Telles sont la description et les informations d'ordres techniques qui nous a livré la Tunisie illustrée accompagnée de deux photos dont la première montre le navire aux chantiers avant le lancement et la seconde le montre après son lancement le 26 Avril 1910 à Newcastle on Tyne. Ce navire, qui a assuré la liaison Tunis Marseille, a fait l'objet de plusieurs catastrophes. A titre d'exemple, nous citons son bombardement par un sous marin allemand pendant la 1^{ère} guerre mondiale ou encore son détournement par la marine italienne. Lors de ce dernier acte comme si par hasard un des pionniers de la photographie tunisienne était abord qui n'a pas manqué de prendre des vues afin d'immortaliser cet événement. Ce n'est autre qu'Albert Samama Chikli qui se trouvait à bord de ce paquebot entre le mardi 16 et le samedi 20 janvier 1915 sur ce « pacifique et confortable postier de Marseille à Tunis » lorsque ce dernier fut capturé par la marine italienne. Il pensa vite à son métier de photographe et réalisa un reportage. Il tira de ce reportage un fascicule qu'il édita sur son propre compte. Toutefois, on ne trouve aucune trace de ce reportage dans la Tunisie Illustrée de cette année.

C. Le développement urbain

- Depuis l'occupation française, le développement de la ville européenne n'est pas arrêté. Des avenues, boulevards, des places, des squares ont été percés et aménagés, donnant un bel aspect à cette cité nouvelle. C'est le cas de toutes les villes, et particulièrement la ville de Tunis qui a connu sa première grande artère, la promenade de la marine qui est baptisée avenue Jules-Ferry. Cette artère est l'épine dorsale de laquelle vont partir les autres avenues. Face à la résidence générale, le cimetière catholique cède la place à la cathédrale qui marquait la limite Est de la ville européenne. L'avenue de la marine était le lieu de promenade méditerranéen par excellence aussi bien pour le touriste, le colon que l'autochtone. La ville européenne commençait à aligner ses cafés, pâtisseries et échoppes sur le mode de la canebière de Marseille. Déjà, les studios des grands photographes de la ville sont concentrés sur le boulevard de France, et à travers les rues de la nouvelle ville. Des monuments importants ont été construits. Un des premiers fut la poste française située à la rue d'Italie. Elle est d'une architecture sévère et de bon goût, de belle allure avec ses arcades et ses colonnes massives de maçonnerie. Au sommet de la construction, une haute tour métallique permet l'établissement des fils télégraphiques pour couvrir toute la Régence et pour la communication avec Marseille et Alger. Telles sont les photos publiées par la Tunisie illustrée afin de présenter l'Etat colonial comme étant le bâtisseur du pays et le porteur de civilisation à ce peuple

II. Les œuvres dans le domaine socioculturel

A. Facilités offertes à l'immigration et au tourisme

L'entreprise coloniale a lancé une vaste propagande afin d'encourager les français à venir découvrir ce pays et s'installer comme des futurs colons. Cette campagne publicitaire, basée sur l'affiche et la photo, insiste sur les ressources naturelles de la Tunisie, sa proximité de la métropole, le vaste champ qu'elle offre à l'activité des compatriotes, exerce sur ceux ci, depuis un certain nombre d'années, une attraction d'autant plus grande que le gouvernement du protectorat facilite par divers moyens leur venue et leur installation et s'efforce de mettre à leur disposition tout ce qui lui paraît susceptible de contribuer au succès de leur entreprise. C'est ainsi qu'il assure le transport à prix réduit des émigrants français se rendant dans la régence pour s'y installer ou y trouver du travail, pourvu qu'ils disposent des ressources nécessaires pour leur permettre de vivre en attendant de trouver une situation.

Il convient de signaler que les colons français dans toutes les colonies se sont associés sous forme de mutualités afin de défendre leurs intérêts. C'est dans ce cadre qu'ils se réunissent périodiquement. Après avoir été tenu en 1905 à Alger, en 1909 à Oran, en 1911 à Constantine, le congrès de la mutualité coloniale et des pays de protectorat s'est tenu à Tunis en 1913. La Tunisie illustrée n'a pas manqué cet événement. En effet, elle l'a couvert par le mot et

l'image tout en mettant l'accent sur l'évolution mutualiste dans la Régence sur tous les niveaux.

Un reportage photo, publié par la Tunisie illustrée, présente la capitale de la Régence comme n'importe quelle autre ville de la côte d'Azur. Elle aussi possède un ensemble d'hôtels luxueux. Une variété d'établissements touristiques voient le jour : le nouveau né de ces hôtels est le Majestic hôtel ou « le palais du tourisme », ou encore « le palais des mille et une nuits » situé au cœur de la ville de Tunis où le touriste est certain de trouver, en même temps, le luxe complet, l'idéal douceur d'un climat délicieux et le charme d'un Orient mystérieux. Tel est le style publicitaire adopté par le journaliste pour attirer touristes, investisseurs et colons. Plusieurs photographies prises de différents angles et montrant l'hôtel avec son hall, ses terrasses et ses galeries servent de bon appui pour cette propagande au tourisme tunisien.

B. La restauration du mausolée de Dougga

La restauration du célèbre mausolée de Dougga, commencée en 1908, est bien couvert par notre revue à l'occasion de l'achèvement des travaux qui ont duré trois ans. Sa hauteur, de 21 mètres, la dimension des blocs dont il se compose expliquent la longue durée des travaux. Des photographies avant et après la restauration sont publiées avec l'article pour mettre l'accent sur le contraste entre les deux situations : une situation initiale de délabrement avant le protectorat et une nouvelle situation de sauvegarde et de mise en valeur assurée par la direction des antiquités. Bref, ce reportage essaye de nous montrer l'administration coloniale comme étant le sauveur de l'héritage du pays contre son peuple peu conscient de sa valeur.

C. La Tunisie aux expositions universelles

Voulant exporter l'image de ses exploits à l'étranger, l'entreprise coloniale a participé dans plusieurs expositions universelles. L'une de ces participations est dans l'exposition de Bruxelles où le pavillon consacré à la Tunisie ne manque pas d'élégance. L'architecte a combiné la forme élancée du Minaret avec les lignes plus amples de la coupole. Les arabesques aux fins sont d'un effet sur les côtés de la tour carrée de la mosquée. Les petites fenêtres encadrées de fines colonnettes sont très délicatement dessinées. Les portes au faîte cintré, aux décorations mauresques sont très seyantes. Tellement le photographe a pris des photos de différents angles, jusqu'à ce qu'on croyait dans un petit coin de Tunis. Les deux dames Européennes, qui apparaissent au premier plan, ne sont plus dépaysées en Afrique, s'il leur plaisait de faire une villégiature d'hiver près de Sidi Boussaid. L'illusion, plus difficile sur la seconde photographie représentant une section de grenadiers, va pendre en garde dans le voisinage : leurs bonnets à poils ne nous rappellent pas les chéchias des soldats de la garde beylicale.

III. Les grands événements de l'époque par l'image

A. Le procès de Djellaz

Il est actuellement admis qu'une photographie, comme n'importe quel autre document iconographique, sortie de son contexte historique et prise isolément perd sa valeur documentaire. Si la photo fait figer un instant de la vie, pour pallier la fugacité d'un acte ou d'un événement, elle découpe une scène de la vie. C'est pour cette raison que l'utilisation des documents iconographiques dans les livres traitant de l'histoire n'est pas souvent heureuse puisque les images sorties de leurs contextes sont surchargées par le texte adjacent d'autres significations dont elles ne sont pas porteuses. C'est de ce risque que vient la méfiance des historiens de l'utilisation des documents iconographiques. Méfiance souvent justifiée.

Mais il existe des cas où les documents iconographiques sont d'un apport important pour l'étude de l'histoire. Comme ce reportage sur le procès ayant suivi les événements de Jellaz en 1912 à Tunis. Toutes les études publiées jusqu'à ce jour sur l'affaire de Jellaz n'ont pas utilisé les documents photographiques. Les documents utilisés par les historiens sont les articles de journaux de l'époque, les témoignages de gens ayant vécu ces événements et les archives du gouvernement. Avec quelques reportages publiés par la Tunisie illustrée et complétés par un autre reportage signé Samama, nous versons ce nouveau document dans le dossier de cette affaire dont nous allons rappeler brièvement les événements :

Au courant de l'année 1911, la municipalité de Tunis avait demandé l'immatriculation des terrains du cimetière de Jellaz situé aux portes de Tunis. Les autorités prétendaient que les intentions de la municipalité n'étaient pas de désaffecter ces terrains réservés aux inhumations des musulmans, mais de sauvegarder leur intégrité contre les empiètements des riverains. Le 2 novembre 1911, à la séance du conseil municipal, un conseiller faisant part de l'émotion qu'avait jeté dans la population autochtone cette demande d'immatriculation. Le conseil municipal décidait de renoncer au bornage qui avait été le 7 novembre. Mais des affiches placardées au cimetière incitaient la population autochtone à se réunir au cimetière à cette date pour faire opposition.

Le cheikh du quartier est venu expliquer à cette population la nouvelle décision de la municipalité. Mais ce fut peine perdue car leur méfiance fut réveillée par l'arrivée des employés des services topographiques et, peu après, par le commissaire de la police qui, essayant de rétablir le calme, était frappé par derrière. Des agents étant intervenus, la mêlée devint générale et s'étendit aux rues avoisinantes. Les Italiens, dont sont peuplés les environs du cimetière Jellaz, se jugeant menacés, eurent l'imprudence de tirer des coups de feu de leurs terrasses, ce qui eut pour résultat de faire immédiatement retourner contre eux la foule surexcitée depuis une semaine par la guerre italo-turque. La police

débordée, mais vite soutenue par des troupes venues de Bizerte put arrêter un certain nombre d'émeutiers et de pillards. Une instruction aussitôt ouverte aboutissait le 3 juin 1912 à l'envoi de soixante-quinze accusés autochtones devant une session extraordinaire du tribunal criminel de Tunis.

Albert Samama a suivi le procès et a pris des photographies de ce premier grand procès connu dans l'histoire de la Tunisie colonisée.

Que peuvent nous ajouter ces documents de plus sur ce qui est déjà connu sur ce procès ?

Nous rencontrons quelques photographies de ces événements dans les revues et les journaux. Photos à valeur uniquement illustrative. Pour le procès du Jellaz, les photos Samama sont importantes à plus d'un titre. Tout d'abord, parce que les autorités coloniales voulaient utiliser ce procès comme slogan reflétant la démocratie, la séparation de pouvoir et l'Etat de droit. Une photo prise par Chatelain nous montre les onze avocats réquisitionnés afin de défendre les accusés. Dans le groupe des défenseurs, nous reconnaissons maîtres Ben Attar, Nataf, Cirou etc. On voit sur les photos que le procès s'est tenu dans la salle des pas-perdus du premier étage, aménagée spécialement en immense salle d'audience. Les accusés, cela est très clair dans les photographies, sont composés de représentants de la population. Echantillonnage fait selon les appartenances sociales, on le remarque sur la physionomie et sur le comportement vestimentaire, ainsi qu'un échantillonnage selon les âges, le plus jeune est un enfant de dix ans, à la mine très éveillée et portant le numéro 7 accusé d'avoir volé la montre d'un italien décédé le jour des troubles. Le plus âgé est un vieillard « qu'il faut conduire par la main », raconte le correspondant de la Tunisie illustrée qui ajoute « la belle et grasse mine des uns et des autres témoigne que le régime de la prison ne leur pas été défavorable ». On remarque les pièces à conviction « matraques, gourdins, armes étranges de toutes sortes, objets volés au cours de l'émeute ».

Afin d'atténuer toute confusion au milieu de tous ces burnous, de ces chéchias, de ces kachabias, sur les vêtements de chacun, sont fixées une large pancarte blanche avec un numéro tracé à l'encre noire. Ce qui facilite la reconnaissance de l'identité des accusés. Une liste des accusés est jointe à ce reportage telle que le tribunal l'a imprimé. Sur les bancs, les accusés sont placés par ordre d'interrogatoire ; c'est ainsi que l'on peut reconnaître leurs noms tel que Chadli ben Amor El guetari accusé de rébellion, meurtre du brigadier Franchi, meurtre de Muccio, vol qualifié au préjudice de Muccio, tentative de meurtre sur l'agent Mogenet, tentative de meurtre sur Jacques Victor, tentative de vol qualifié au préjudice de Jacques Victor...

Ce reportage joint aux documents photographiques publiés par divers revues illustrées de l'époque, forme un dossier iconographique sur l'affaire du Jellaz qui fera un complément d'information sur cette affaire tant étudiée par les

historiens et considérée comme la première tentative dans la lutte de libération nationale² après trente ans de protectorat français.

Samama nous a pas livré uniquement des photographies prises à l'intérieur de la salle du palais de la justice mais aussi des scènes représentant le transfert des prisonniers. Gendarmes, spahis, chasseurs d'Afrique armés de fusils et mitrailleuses servaient d'escorte. En plus un bataillon de zouaves maintenaient l'ordre entre le boulevard bab-bnet et le chemin de ronde près de l'hôpital civil français et à la porte bab-elalouj. Tous ces renforts nous reflètent les troubles et agitations qu'a connu Tunis à cette époque. Rien n'est plus signifiant de toutes ces sévères mesures de précautions qui ont été prises pour éviter tous débordements et mouvements populaires.

Malgré son importance capitale, la Tunisie illustrée n'a publié aucune photo de ce reportage riche en informations mais, elle envoie ses photographes, Chatelain et Chenet, qui ont pu prendre des épreuves d'ensemble de la salle d'audience. Voici le tribunal, au fond, présidé par Mr Dumas et entouré par deux autres magistrats puis de chaque côté, les assesseurs. Alors que le procureur de la république, on l'aperçoit de profil, à droite de la photographie. A travers ces articles signés par son rédacteur en chef Dr Lemanski et illustrés par diverses photos prises par ses propres photographes, la revue, objet de notre étude, était loin d'être neutre. Puisqu' elle a essayé de nous montrer les indigènes comme assassins et meurtriers en revanche les européens comme étant des braves gens et victimes qui menacés et qui tombent en faisant leur devoir de bons français et de courageux citoyens. Ainsi, le numéro du mardi 7 novembre 1911 est épuisé en une journée grâce à deux reportages photos signés Garrigues. Le premier est consacré à la ville en état de siège. Une photo nous montre deux agents de police en train de fouiller deux indigènes à la recherche de toute arme : matraques, couteaux, poignards... Ils cherchent dans les ceintures, ils regardent sous le turban, ils soulèvent la chéchia « car les arabes sont si malins et rusés pour dissimuler quelques bonnes lames bien aiguisées et bien tranchantes »³. Quand au second reportage, il donne une note infiniment triste. C'est l'effet des photographies prises lors des obsèques « des victimes françaises de la rébellion indigène »⁴. C'est d'abord le départ des trois chars funèbres de l'hôpital civil français, entourés d'agents, le mousqueton sous le bras. Puis c'est l'enterrement de l'agent de poste Brayard, du colon Vanel et du brigadier Franchin. C'est ainsi qu'elle a publié un portrait de ce dernier illustrant « sa physionomie ouverte, loyale et franche, ses yeux clairs qui animent cette figure aux traits réguliers et aux lèvres supérieures s'ombrage d'une moustache aux pointes effilées et légèrement relevées »⁵. C'est comme si elle veut nous dire que ce brigadier, jeune encore qui était un collaborateur dévoué et fort intelligent pour ses chefs, succombe glorieusement, mais hautement honorable

² Mahjoubi, (Ali), *Les origines du mouvement national en Tunisie 1904-1934*, Tunis, Publications de l'université de Tunis, 1982, p 46.

³ La Tunisie Illustrée, 9 novembre 1911, p 8.

⁴ ibidem

⁵ Ibidem.

accomplissement du devoir de chaque jour. Ils sont fiers de la qualité de ces deux reportages qui sont « si nets qu'on reconnaît fort bien nombre des assistants »⁶.

B. Le boycottage

Depuis longtemps, les Tunisiens étaient mécontents de l'exploitation des tramways de Tunis. Ils se plaignaient que les conducteurs n'eussent pas assez d'égards pour eux et de ne leur donnassent pas le temps nécessaire pour monter en voiture au moment des arrêts. A cela est venu se joindre le sentiment d'italophobie développé par les événements de la Tripolitaine et qui s'est exercé d'autant plus vivement dans la circonstance que la plupart de ces conducteurs sont italiens. La mort d'un enfant tunisien écrasé par un tramway a mis le feu aux poudres. Les Tunisiens ont décidé de boycotter les tramways, c'est à dire de renoncer à s'en servir jusqu'à ce que la compagnie ait fait droit aux multiples réclamations qu'une délégation est allée présenter au directeur. Parmi ces revendications le renvoi des employés italiens, l'égalité des salaires entre tous les agents de la compagnie sans distinction de races ou de confessions et l'organisation d'un contrôle pour surveiller la vitesse des voitures. La compagnie ayant opposé à toutes ces demandes une fin de non recevoir, le boycottage se pratique de la façon la plus rigoureuse. On ne voyait plus un tunisien parmi les voyageurs. D'après les journaux, la compagnie perdait ainsi un millier de franc par jour. Le bruit court en outre que le boycottage s'étend et menace d'affecter les rapports de toutes sortes entre la population tunisienne et italienne dans la Régence. C'était la première fois en Afrique du nord que la population autochtone se concertait pour une action collective et la poursuivait avec une si remarquable persévérance. Ces mœurs nouvelles peuvent avoir des résultats remarquables qui peuvent déclencher le signal d'alarme. Etant donnée la réussite de ce boycottage des tramways, les Tunisiens ne seraient pas tentés de continuer à user ce système en d'autres occasions ? L'autorité était assez embarrassée pour les empêcher, car que pouvait-elle faire pour obliger par, exemple, une population à monter en tramway alors qu'elle a décidé de s'en abstenir ? Telles sont les questions qui se posent. Toutefois, *La Tunisie Illustrée* n'a publié aucune image, pas un seul mot qui parle de cet événement unique dans l'histoire. Car c'est bien dommage de ne pas connaître les noms de ceux qui bien avant Gandhi, avaient organisé ce chef d'œuvre de la non-violence qui avait tant effrayé l'administration coloniale. Comment pouvons nous qualifier cette réticence ?

C. La première guerre mondiale

La Tunisie Illustrée du 20 mars 1915 publie des photos inédites qu'elle a reçues de Montmajour. La valeur de ces précieux documents résulte du fait qu'ils montrent comment sont traités en France les tirailleurs tunisiens, habitués au soleil et transplantés brusquement dans un pays très différent. C'est

⁶ *ibidem*

le midi de la France qui les abrite, quand ils ne sont pas au front. C'est à Arles que se trouve le dépôt des 4^e et 8^e régiments de tirailleurs tunisiens.

La première photographie représente des tirailleurs à l'exercice sur l'esplanade devant la porte d'entrée de la vieille abbaye de Montmajour. La deuxième photo nous donne une vue d'ensemble de l'abbaye fortifiée de Montmajour. Au pied des murailles, s'agitent des groupes de tirailleurs. Probablement c'est l'heure du repas matinal. Puis, voici les hommes rassemblés sur l'esplanade pour écouter la lecture du rapport quotidien. Dans une autre photo, nous les voyons revenant de l'exercice, ils défilent en gravissant d'un pas alerte la pente ou s'appuient sur les fondations de l'abside de la chapelle du couvent abandonné. Bref, toutes ces photos viennent pour nous dire que rien n'a été négligé pour rendre leur séjour aussi agréable que possible. Le café maure équipé de tout son matériel envoyé de Tunis, les instruments de musique indispensables à l'organisation de toute fête arabe, le plat de couscous préparé à l'occasion du mouled ne sont que des indices reflétant leur joie exprimée par « la danse soudanaise » appliqué par un noir sous le rythme de la darbouka et de la zokra. Le spectacle est nouveau pour les gens du pays qui ne furent pas les derniers à applaudir le joyeux négro que nous voyons sur la photo, rire de toutes ses dents blanches. Le son nasillard et puissant des zokras excitent les danseurs, tambourins et les darboukas rythment la cadence, la joie éclate sur tous les visages.

Si ces tirailleurs tunisiens dansent au jour du mouled et font l'exercice quand il n'est plus temps de chanter, ils savent aussi aller au feu et faire d'énormes sacrifices. D'ailleurs, un ordre général signé par le général commandant V Durbal et publié par la Tunisie Illustrée du 22/01/1918 le montre bien. Ainsi, le 12/01/1918 à 17h, une colonne allemande se portait à l'attaque du pont de Drie Grachten défendu par les zouaves en passant devant eux un zouave prisonnier. Cependant ce dernier criait *allah akbar* et qui veut dire « tirez au nom de Dieu »⁷. Suite à cet ordre, la dite revue publiée dans le même numéro un article intitulé « L'héroïsme d'un zouave » dans lequel elle met l'accent sur l'apport de ces derniers dans le soutien de la France au cours de la première guerre mondiale. « Les zouaves ont le droit d'être fiers de ce mémorable sacrifice qui est en quelque sorte la consécration de leur esprit d'abnégation, de leur courage à toute épreuve dont ils ont donné tant de fois la preuve au cours de cette guerre et de leur histoire »⁸. Toutefois, l'auteur de cet article, même s'il avoue cet apport, il le considère un simple devoir « La Tunisie a certes fait son devoir pendant la guerre en donnant à la mère patrie, à la France protectrice, les meilleurs d'entre ses enfants et tous les produits de son sol fécond : son Sing, son blé, son fer »⁹

Voilà pour l'œuvre de guerre. Et pour l'œuvre de paix que fera-t-elle ?

N'étant pas encore satisfait des profits que la France a tiré, le journaliste considère que « la Tunisie ne s'est pas encore suffisamment acquitté de la dette

⁷ La Tunisie Illustrée 22/01/1918 p 11

⁸ Ibidem

⁹ Ibidem

de reconnaissance qu'elle a contracté envers la France, gardienne de la liberté et de sa sécurité. Il faut que tous ceux qui ont bénéficié de cette sécurité et de cette liberté fassent leur devoir à l'égard de la France en ce moment : leurs économies, leurs superflus, leurs argent souscrits à l'emprunt c'est contribuer à rendre la paix bienfaisante et la France plus forte »¹⁰.

Dans un autre, article notre revue annonce la bonne nouvelle. C'est l'érection d'une mosquée et d'un hôpital pour les musulmans en France. Ainsi, « le gouvernement français, reconnaissant vis-à-vis de ses sujets indigènes et de leur croyances religieuses, a fait élever dans une formation sanitaire de la région parisienne un oratoire où les blessés musulmans peuvent se livrer aux exercices de leur culte. Il a, à cet effet, construit une mosquée à Nogent-sur-Marne au centre du jardin colonial où il a installé un hôpital spécialement destiné à nos braves tirailleurs, spahis, goumiers de Tunisie, de l'Algérie et du Maroc. Là, les fidèles de Mohamed paix et bénédictions sur lui peuvent faire leurs dévotions, lorsque du haut le muezzin les appelle à la prière »¹¹.

Une esquisse de cet édifice porte une légende arabe signé de deux imams. Ces derniers expliquent que le mihrab est orienté vers la Mecque et que les aménagements répondent à toutes les conditions prescrites par la loi coranique en ce qui concerne les cultes et les rites de purification. Dans le même cadre de propagande, le journaliste remarque que « cette louable initiative qui a produit une excellente impression prouve aux populations mohamétanes que le gouvernement français se préoccupe constamment d'accorder à nos troupes indigènes toutes les facilités possibles pour la pratique de leur religion »¹².

Toutefois, même si l'Etat français paraît reconnaissant de cette main forte prête par les autochtones, nous ne pouvons pas comprendre cette position en dehors de son contexte historique. Certes, les diverses tentatives des émissaires allemands qui ne cessent pas de prêcher le soulèvement des arabes contre leurs colonisateurs justifient cette position. Ainsi, et comme contre mesure, la France, voulant démentir les Allemands, a reconnu l'apport des Arabes et des Musulmans dans cette guerre. C'est pour cette raison, d'ailleurs, qu'elle veut se montrer comme un empire colonial de 30 millions de sujets musulmans qui ne les ignore pas. Au contraire, elle veut se montrer reconnaissante envers ses colonies.

Considérée dès son invention comme un outil idéal pour saisir le réel sans le corrompre, véritable « rétine du savant », la photographie est utilisée très rapidement dans des domaines aussi divers que l'astrologie, la médecine ainsi que la presse. La photographie de presse publiée dans les périodiques est une autre source iconographique pour l'historien. Depuis la fin du XIX^{ème} siècle, les journaux et revues ont publié des illustrations sur la Tunisie comme sur tout le Maghreb à l'occasion d'événements bien précis ou sous forme de reportages. Aujourd'hui, les historiens trouvent dans ces périodiques une riche matière pour illustrer leur propos.

¹⁰ Ibidem

¹¹ La Tunisie Illustrée 20/02/1916, p 6.

¹² Ibidem

Il est évident que l'accès à des fonds n'est pas à la portée de tous les chercheurs. Mais, on pourrait remarquer que ces derniers utilisent toutes les filières pour acquérir des documents de première main : acte notariés, archives familiales...mais ils oublient souvent la photographie. Ainsi, il est temps de reconnaître à la photographie le statut de document fiable et révélateur de données riches et complémentaires aux documents textuels.